



## **PALETTE EUR-EPAL 800\*1200mm**

### **INTRODUCTION**

Le document de référence pour la fabrication des palettes EUR est la « fiche UIC 435-2 » dont le titre complet est : « Norme de qualité pour la palette plate européenne en bois, à quatre entrées, de dimensions 800 mm x 1200 mm ».

Ce document, propriété de l'Union Internationale des chemins de fer, est soumis au droit de la propriété intellectuelle.

Il définit les règles de fabrication, contrôle et marquage de palettes dites « palettes européennes en bois » ou encore « palettes Europe », réutilisables et réparables à quatre entrées, de dimensions 800mm x 1200mm.

### **CHARGE MAXIMALE D'UTILISATION**

La palette EUR est conçue pour supporter, pendant le gerbage au rack ou le transport sur la fourche d'un appareil de manutention :

- une masse quelconque de 1 000 kg,
- une masse de 1 500 kg uniformément répartie,
- une masse compacte de 2 000 kg qui repose, uniformément répartie, sur toute la surface de la palette.

En gerbage, la palette inférieure peut supporter une masse maximale supplémentaire de 4000 kg, reposant horizontalement sur toute la surface de la palette, lorsqu'elle repose sur une surface plane, horizontale et non flexible.

Ces performances sont obtenues grâce à un cahier des charges précis définissant des paramètres qualitatifs élevés (absence de défauts graves dans le bois, sélection de pointes spéciales, plan de clouage adapté, maîtrise de la qualité par une surveillance continue des entreprises agréées pour la fabrication et la réparation).

### **CARACTERISTIQUES DE LA PALETTE EUR**

Nous décrirons dans ce chapitre :

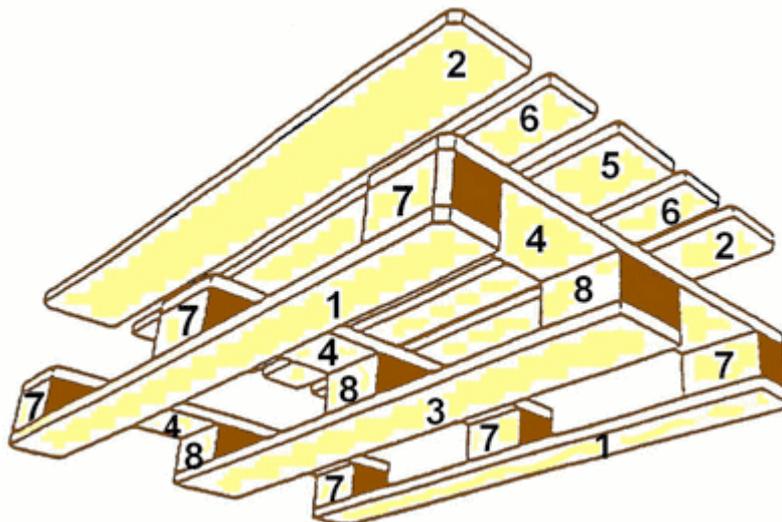
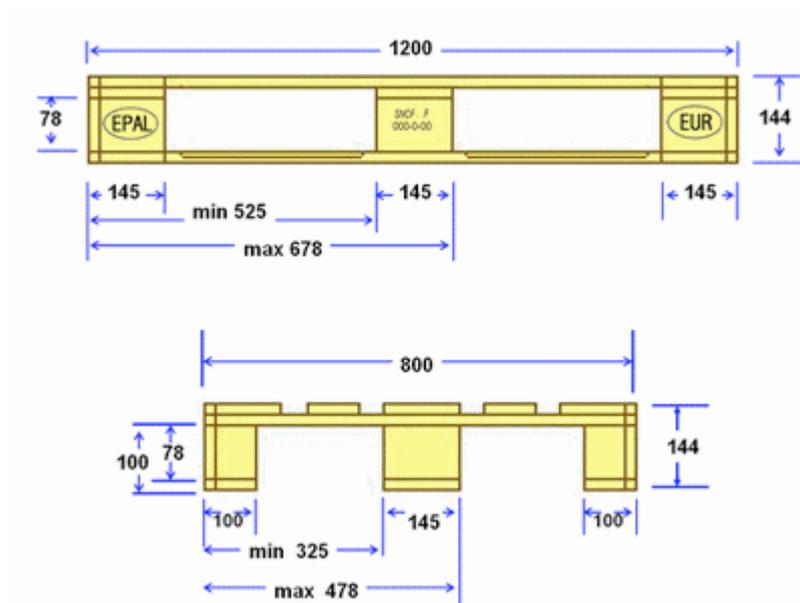
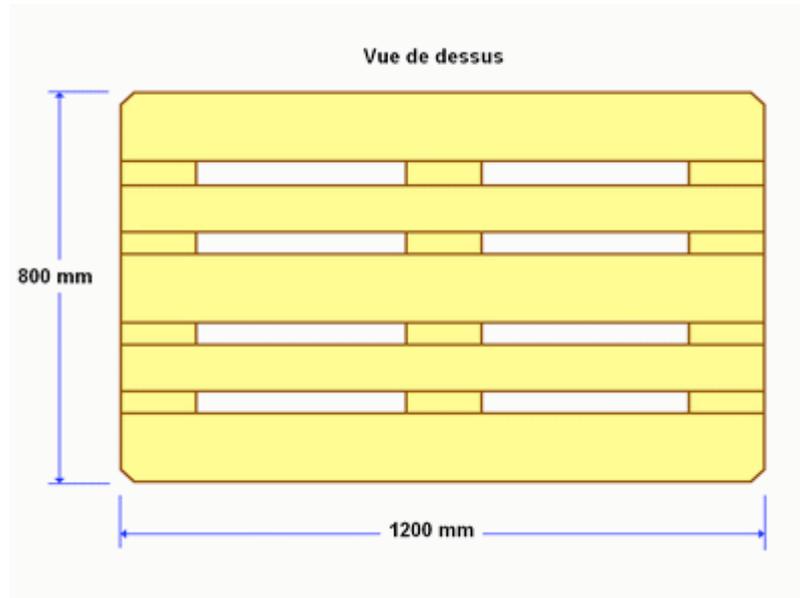
- Les caractéristiques dimensionnelles (et les tolérances)
- Le plan de clouage
- Le marquage spécifique

Nous n'évoquerons pas d'autres points tels que les essences de bois à utiliser, la qualité des éléments de fixation, la qualité du bois ... qui sont détaillées dans la fiche UIC 435-2.

Les lecteurs désirant approfondir ces détails sont invités à se reporter à la fiche précitée.

## DIMENSIONS

Voici les principales dimensions de la palette EUR 800 X 1200 telles que décrites dans la fiche UIC 435-2



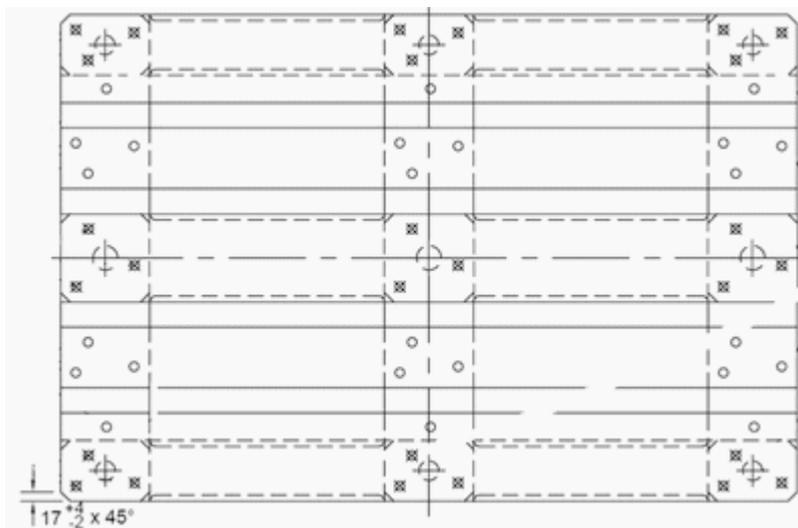
La représentation ci-dessous montre les différents éléments constituant la palette référencés par des chiffres dont la correspondance figure dans le tableau qui suit.

Dimensions et tolérances en millimètres des éléments constituant une palette EUR-EPAL, pour une teneur en eau de 22%

Réf	Désignation*	Nb	Long.	Tol.	Larg.	Tol.	Ep.	Tol.
1	Semelle de rive	2	1 200	+ 3 - 0	100	+ 3 - 3	22	+ 2 - 0
2	Frise de rive	2	1 200	+ 3 - 0	145	+ 5 - 3	22	+ 2 - 0
3	Semelle centrale	1	1 200	+ 3 - 0	145	+ 5 - 3	22	+ 2 - 0
4	Traverse	3	800	+ 3 - 0	145	+ 5 - 3	22	+ 3 - 0
5	Frise centrale	1	1 200	+ 3 - 0	145	+ 5 - 3	22	+ 2 - 0
6	Frise intermédiaire	2	1 200	+ 3 - 0	100	+ 3 - 3	22	+ 2 - 0

### PLAN DE CLOUAGE

La manière dont sont assemblés les éléments d'une palette joue un rôle important dans **la solidité et la rigidité de la structure**. C'est pourquoi un schéma de positionnement des éléments de fixation est défini par la norme.



## MARQUAGE



Les palettes EUR certifiées EPAL sont identifiables par leur marquage spécifique.

Côté 1200 (longueur), sur le dé de droite, on trouve toujours le sigle EUR



Sur le dé de gauche figure la marque de qualité EPAL.



### Marquage du dé central

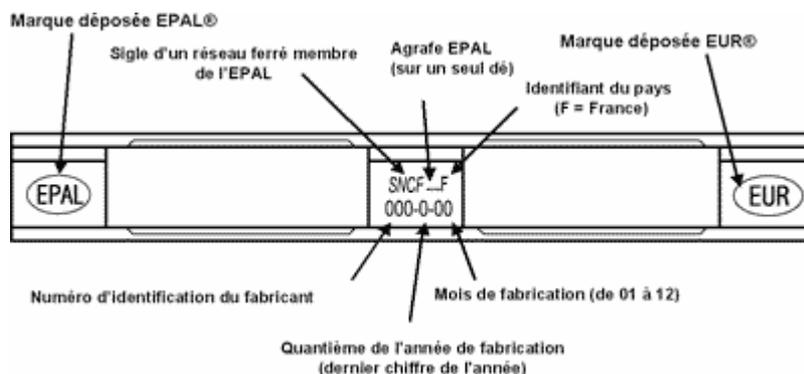
Le marquage du dé central (dé du milieu côté 1200) permet d'identifier le fabricant de la palette.

Les indications figurant sur le dé central sont les suivantes :

Sur la première ligne le code du pays de fabrication (dans certains cas, des palettes peuvent être fabriquées dans un pays sous licence d'un réseau ferré étranger)

Sur la deuxième ligne on trouve :

- Le numéro du fabricant (trois chiffres)
- Le dernier chiffre de l'année de fabrication
- Le mois de fabrication (de 01 à 12).

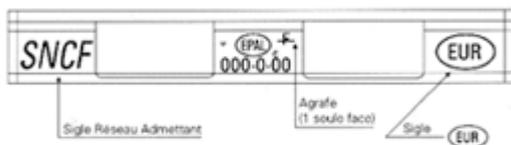


Remarque : on trouve encore des palettes certifiées EPAL marquées selon l'ancienne méthode : dans ce cas le sigle EPAL est placé sur le dé du milieu et c'est le sigle du réseau ferré qui se trouve sur le dé de gauche.

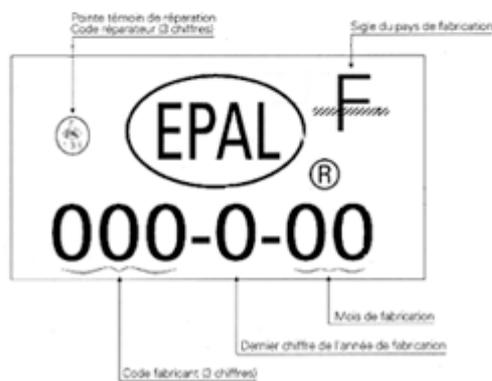
En France, cet ancien marquage est resté en vigueur pour les fabrications jusqu'en 1999, en Allemagne jusqu'à la fin 2004.

## MARQUAGE DES PALETTES produites en France avant 1999

sur dés, côtés de dimension 1 200 mm  
Vue de face



### Détail marquage sur dé central



Enfin, outre les marquages effectués au fer, signalons deux particularités.

Sur l'un des deux dés centraux, les fabricants agréés EPAL apposent une agrafe (insert métallique) sur laquelle figure la marque déposée EPAL.



Par ailleurs, si la palette a été réparée, la présence du clou témoin de réparation permet de vérifier qu'elle l'a été par un réparateur agréé EPAL et qu'elle présente les garanties procurées par le contrôle qualité de l'EPAL. Le numéro d'agrément du réparateur figure sur le clou de contrôle.



## REPARATION DES PALETTES EUR-EPAL

Le système de contrôle qualité EPAL est une application stricte du cahier des charges de la palette EUR tel que défini par l'UIC. Une palette est échangée de nombreuses fois au cours de sa vie. Un centre de réparation qui reçoit des palettes portant les marques déposées EUR et/ou EPAL procède, dans un premier temps, au tri en 3 catégories :

- réutilisables en l'état
- réutilisables après réparation
- irréparables

Une palette remise sur le marché par un réparateur doit être conforme aux exigences du cahier des charges et en particulier apte à transporter les charges prévues. C'est pourquoi, de même que les normes de fabrication sont clairement définies, les procédures de réparation le sont également.

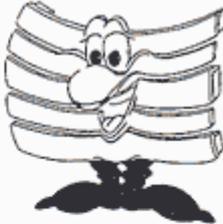
Une palette réparée par un réparateur agréé EPAL porte un clou témoin de réparation. Ce clou est marqué du numéro d'identification



## CERTIFICAT DE CONFORMITE

Il est important que les acheteurs de palettes EUR - EPAL exigent de leur fournisseur la remise d'un certificat de conformité.

Voici un exemple de ce document.

EUROPEAN PALLET ASSOCIATION  COMITÉ NATIONAL FRANÇAIS : QUALIPAL	
--	---

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ**

M. (M<sup>me</sup>) \_\_\_\_\_ agissant en tant que \_\_\_\_\_  
de la Société \_\_\_\_\_

certifie que les palettes EUR-EPAL <sup>(1)</sup> objet du lot défini ci-après, ont été vérifiées et sont conformes aux exigences des spécifications UIC 435-2-0 et 435-4-0 que mon entreprise, comme toute entreprise agréée EPAL <sup>(2)</sup>, s'est engagée à respecter.

Lot n° \_\_\_\_\_

• livré à partir du site de : \_\_\_\_\_ ( numéro d'agrément EPAL F. \_\_\_\_\_ )  
• quantité livrée de palettes EUR/EPAL : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ , le (date) \_\_\_\_\_

Signature  
et tampon du site de la Société

**Nota :**

<sup>(1)</sup> Sont désignées comme "palettes EUR-EPAL" les palettes EUR marquées EPAL mais également celles n'ayant pas reçu de marquage EPAL lors de leur fabrication (palettes EUR anciennes ou ayant été produites dans certains pays n'ayant pas encore rallié l'EPAL) qui ont toutes été vérifiées selon la réglementation technique EPAL par un opérateur qualifié d'un site agréé EPAL.

<sup>(2)</sup> L'agrément implique l'acceptation de contrôles réguliers et inopinés des sites de l'entreprise par une société de contrôle mandatée par EPAL.

<sup>(3)</sup> Certificat non exigé pour les palettes neuves qui reçoivent toutes un insert certifiant la qualité au moment de la fabrication.